



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le Ministre

UEP/DIVERS/10-17/025

000336

No.

Port-au-Prince, le 25 OCT. 2017

MÉ MORANDUM
AUX
MINISTRES DE TUTELLE
DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) présente ses compliments aux Ministres de Tutelle des Entreprises Publiques (EP) et a l'avantage de porter à leur connaissance que, dans le souci de renforcer l'efficacité dans le recouvrement des créances de l'État, une cellule dénommée «Cellule d'Appui au Recouvrement des Créances de l'État (CARCE), a été créée au sein du MEF.

Ladite Cellule fournira une expertise en vue d'inciter les Entreprises Publiques et Mixtes et, au besoin, toute autre institution publique ou privée, à verser régulièrement à la Direction Générale des Impôts (DGI) et/ou au Trésor Public, les retenues à la source prélevées au bénéfice de l'État.

La Cellule est ainsi composée de :

1. Monsieur Kesner **DELMAS**, Conseiller Technique de l'UEP ;
2. Monsieur Franck Fijs **BONHOMME**, Conseiller Technique de l'UEP ;
3. Monsieur Dieubénite **ALEXIS**, Conseiller Technique de l'UEP ;
4. Monsieur Jonas **ALISMA**, Inspecteur de la DIF.

Le MEF saurait gré aux Ministres de bien vouloir transmettre le présent Mé morandum aux Directeurs Généraux des Entreprises Publiques sous leur tutelle pour une pleine collaboration dans l'atteinte des objectifs de la cellule.

Le Ministère de l'Économie et des Finances saisit l'occasion pour renouveler aux Ministres, l'assurance de sa considération distinguée.

Jude A. Patrick SALOMON

P.j. : Note Circulaire